

Programme de la masterclass 'Développer les équipes avec le MBTI®' en présentiel



À qui s'adresse la formation ?

Cette masterclass s'adresse aux professionnels des RH et de l'accompagnement, certifiés MBTI, ayant besoin d'acquérir des compétences complémentaires pour animer des sessions collectives avec l'utilisation du MBTI dans **les domaines d'application** suivants :

- Développement des équipes
- Développement du leadership
- Communication, Prise de décision
- Renforcement de la résilience
- Gestion des conflits, du changement

Objectifs pédagogiques

- Acquérir des compétences en animation du MBTI Niveau I en collectif
- Acquérir des connaissances, tant pratiques que théoriques, pour la conception de sessions collectives de découverte du type et de développement d'équipe avec le MBTI

Délais et modalités d'accès

L'accès à cette formation peut être initié par l'employeur, le salarié ou le consultant indépendant, par France Travail.

Pour chaque demande, la présence des **prérequis** est évaluée via le formulaire d'inscription ou par entretien téléphonique :

- Être certifié au MBTI Niveau I

Le délai pour la mise en place d'une formation est de 15 jours en moyenne.

Compétences visées

- Analyser la demande d'un commanditaire et la pertinence d'introduire le MBTI en développement d'équipe
- Construire un séminaire avec l'utilisation du MBTI
- Animer les exercices de groupe MBTI en respectant les bonnes pratiques
- Bâtir des plans d'actions et de développement.

Programme de la formation

- Introduction générale
- Analyser le besoin de l'équipe
- Préparer et concevoir une session de découverte du type vs de développement d'équipe avec le MBTI
- Travailler sur le profil d'une équipe, mettre en relief les forces et axes d'amélioration d'une équipe
- Animer des exercices de développement d'équipe - observer, donner et recevoir du feedback
- Faire un plan d'actions à l'issue d'un séminaire MBTI
- Exploiter le rapport d'équipe MBTI

Durée

7h30 heures réparties sur 1 journée

Mode d'évaluation des acquis

Mise en situation d'animation collective avec l'application des consignes spécifiques. Evaluation faite par les pairs et le formateur

CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE

Approche et moyens pédagogiques

L'approche pédagogique est expérientielle, alternant les exercices pratiques en sous-groupes, les mises en situation et les exposés théoriques.

Pour ce faire, les notions de base du MBTI doivent être acquises.

Un investissement personnel permet aux participants de mieux intégrer le contenu de la formation et d'être opérationnels immédiatement, à l'issue de celle-ci.

Avant la formation :

- Prélectures et travail préparatoire

Pendant la formation :

- Disposer d'une batterie d'exercices MBTI dédiés aux équipes
- Préparer et animer des exercices de développement d'équipe
- Anticiper les difficultés spécifiques à des séminaires collectifs avec le MBTI et identifier les stratégies permettant de les gérer efficacement

Formateur(s)

- Le programme est animé par un(e) formateur/trice principal(e), expert dans le domaine

Mode d'évaluation des acquis

Mise en situation d'animation collective avec l'application des consignes spécifiques. Evaluation faite par les pairs et le formateur

Ressources et moyens techniques

En présentiel :

- Une salle de formation plénière
- Restauration (déjeuner) sur le lieu de formation dans une salle de restaurant
- Petits-déjeuners et pauses
- Matériel de formation

À l'issue de la formation :

- Supports pédagogiques en version électronique

Tarif : 645,00 € HT

Si vous êtes en situation de handicap, n'hésitez pas à contacter notre référente handicap Mme DUCROUX Armoni en appelant le 01 55 34 92 00.



The Myers-Briggs Company est signataire de la **Charte des éditeurs d'outils d'évaluation des personnes**.

Nous contacter

The Myers-Briggs Company
5 rue Meyerbeer, 75009 Paris, France
+33 1 55 34 92 00
france@themyersbriggs.com
www.themyersbriggs.com

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11753817775 auprès du Préfet de région Ile de France. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat

Dernière mise à jour : 3 mai 2024

